



# LE LOBBYISME ET LA TRANSPARENCE À UN MOMENT DÉCISIF

21 FÉVRIER 2014

**THÈMES : TRANSPARENCE, ÉTHIQUE ET LOBBYISME**

**LIEU : SALLE DU CONSEIL LÉGISLATIF, ASSEMBLÉE NATIONALE**

## PROGRAMME

---

### Ouverture

8 h 30

Mots d'ouverture de M. François Gélinau, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, de M. François Blais, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et de M<sup>e</sup> François Casgrain, commissaire au lobbyisme

---

### Atelier 1 – La transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, des éléments essentiels d'une bonne gouvernance et d'une saine démocratie?

(La légitimité du lobbyisme, l'importance de la transparence et de l'éthique, les répercussions sur la gouvernance, la démocratie et la confiance)

8 h 45 à 10 h 15 **M. Antoine Robitaille, éditorialiste, *Le Devoir***

- M. Bernard Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne
  - M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys
  - M. Jacques Duchesneau, député de Saint-Jérôme
  - M. Amir Khadir, député de Mercier
- 

### Pause

10 h 15 à 10 h 30

---

### Atelier 2 – Où en sommes-nous avec l'application de la Loi?

(Sondage, études, application dans les institutions publiques, utilisation des informations contenues au registre, ...)

10 h 30 à 11 h 45 **M<sup>me</sup> Kathleen Lévesque, journaliste, *La Presse***

- M. Éric Montigny, directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval
- M<sup>e</sup> François Casgrain, commissaire au lobbyisme
- M<sup>e</sup> Lucie F. Roussel, mairesse de La Prairie

---

### Conférence

11 h 45 à 12 h 15 Encadrement du lobbying : le cas français  
M. Pascal Jan, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux

---

### Dîner libre

12 h 15 à 13 h 45 Possibilité de réservation au restaurant Le Parlementaire  
(Le coût du repas est à la charge du participant)

---

### Atelier 3 – Qu'en est-il de la pratique du lobbying?

(Pratiques observées, modalités d'inscription, règles d'après-mandat, Code de déontologie des lobbyistes, ...)

13 h 45 à 15 h 00 **M. Michel Hébert, chef du bureau parlementaire à l'Assemblée nationale  
du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec***

- M. Steven Guilbeault, directeur principal et cofondateur d'Équiterre
  - M<sup>e</sup> Hélène Lauzon, présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec
  - M. François Ducharme, chef de l'exploitation et associé principal chez Tact Intelligence-conseil
  - M<sup>e</sup> Alain Lemieux, fondateur et président, Affaires gouvernementales et publiques
- 

### Atelier 4 – Quelles sont les perspectives d'avenir?

(Modifications législatives, rôles des différents acteurs, changement de culture et de perception...)

15 h à 16 h 15 **M. Pierre-Paul Noreau, rédacteur en chef et éditorialiste au quotidien *Le Soleil***

- M<sup>e</sup> François Casgrain, commissaire au lobbying
  - M. Étienne Couture, président de l'Association québécoise des lobbyistes et fondateur de la firme EC3-Coach.com
  - M<sup>e</sup> Pierre B. Meunier, associé chez Fasken Martineau et coauteur de l'ouvrage *Lobbyisme au Canada*
  - M. Carl Grenier, chargé de cours à l'École nationale d'administration publique et à l'Université Laval
- 

### Conclusion

16 h 15 Allocution synthèse de M. Éric Montigny, directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

16 h 25 Mot de la fin et de remerciement de M<sup>e</sup> François Casgrain, commissaire au lobbying